news.belgium

29 fév 2012 -12:03

Appartient à Conseil des ministres du 1er mars 2012

Loi de dispositions diverses - Deuxième lecture

Le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture l'avant-projet de loi portant des dispositions diverses.

Le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture l'avant-projet de loi portant des dispositions diverses.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Elio di Rupo, Premier ministre Rue de la Loi 16 1000 Bruxelles Belgique +32 2 501 02 11 http://www.premier.belgium.be

